

Un réseau d'apprentissage à pleine puissance en 2021

170 organisations se sont engagées dans le Green Deal Achats Circulaires. Début 2021, nous avons entamé ensemble un trajet d'apprentissage afin de mettre en place et renforcer la circularité des achats en Wallonie.

A travers 4 ateliers et un événement annuel étalés sur l'année 2021, nous vous guidons sur les 8 étapes d'un trajet circulaire :

1. développer sa **stratégie** d'achats circulaires
2. **convaincre et s'organiser** en interne
3. redéfinir son **besoin** grâce aux principes de l'économie circulaire
4. **connaître l'offre** circulaire disponible sur le marché
5. choisir une procédure d'achat qui favorise l'**innovation** circulaire
6. **évaluer** la circularité des offres
7. assurer une utilisation circulaire via le **modèle d'affaires et le contrat**
8. **gérer** le contrat circulaire.

Nous travaillons en particulier autour de quatre groupes de produits : les textiles, le mobilier et les fournitures de bureau, la construction et l'ICT.

Atelier du 12 octobre : Comment assurer une utilisation circulaire des produits via les business modèles et le contrat et quels sont ses facteurs de succès ?

Le 12 octobre se déroulait le troisième atelier du GDAC en 2021, avec pour thème :

Comment assurer une utilisation circulaire des produits via les business modèles et le contrat et quels sont ses facteurs de succès ?

Au nom du comité de pilotage du GDAC, Madame **Francine Turck** de la SRIW a accueilli les participants. Madame Turck a également expliqué comment la SRIW soutient la réalisation d'une économie circulaire en Wallonie, en accompagnant les entreprises wallonnes dans leur adaptation à la triple transformation énergétique, digitale et circulaire, mais aussi dans le financement des projets les plus innovants. Madame **Sylvie Loutz**, chargée de projets en construction durable au sein de la Direction du Développement durable du Service Public de Wallonie, a ensuite parcouru le trajet d'apprentissage du Green Deal achats Circulaires et est revenue en quelques mots sur l'événement annuel qui s'est tenu le 14 septembre 2021. Madame **Helen Versluys**, sustainability consultant de Möbius, a introduit le thème du jour. Elle a indiqué les dispositions contractuelles claires qu'on peut intégrer dans les contrats, notamment les KPI (indicateurs de performance clés) et le système de bonus-malus. Elle a également exposé les business modèles circulaires qu'il est possible de mettre en place afin que les fournisseurs de produits restent responsables de leur produit pendant une période plus longue après la vente. Trois systèmes de « produit-service » ont été illustrés : le produit-service orienté produit, orienté usage et orienté résultat. Les formes de contrat « achat-rachat » et « achat-revente » ont également été présentées aux acheteurs.

Monsieur **Christian Levie**, Deputy Managing Director d'Econocom, a approfondi la thématique de l'atelier en expliquant plus en détails les différents modèles de product as a service (PaaS) en les illustrant notamment avec des exemples en ICT et en « Flooring ». Il a insisté sur l'importance de rendre possible des chaînes de collaboration car les fournisseurs ne sont pas toujours capables

d'organiser toutes les étapes eux-mêmes. Il est dès lors primordial de bien définir les rôles et responsabilités des fournisseurs dans chaque étape de l'achat circulaire. D'autres conseils ont été partagés avec les acheteurs concernant notamment la structure contractuelle.

Madame **Sandra Wilikens**, Chief Human Resources Officer chez BNP Paribas Fortis a ensuite présenté aux acheteurs GDAC comment les différentes étapes de la construction du siège social de BNP. Mme Wilikens a évoqué les 5 étapes parcourues :

1. L'alignement sur les principaux enjeux prioritaires en matière de RSE ;
2. L'identification et l'évaluation des produits et services, aspects RSE inclus ;
3. La mise en avant des leviers RSE ;
4. La communication interne et l'appel d'offres, la sélection et l'élaboration du contrat ;
5. L'intégration des critères RSE dans le cahier des charges du fournisseur et la gestion des risques.

Elle a également présenté les 10 catégories d'achats impactés par la RSE et leur pondération dans la procédure d'achats.

Ensuite, Monsieur **Renard Gildas**, chef de projet "pilotage de la politique d'achat" et adjoint à la Cheffe du Service politique d'achat au sein de la Région de Bretagne, nous a présenté les 4 chantiers que la Région de Bretagne met en place afin de favoriser une politique d'achat au service de l'économie circulaire. Il a illustré ces chantiers à travers le projet de réalisation de mobilier surcyclé en utilisant le savoir-faire des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Il indique également l'importance de développer une rédaction fonctionnelle du besoin afin de laisser plus de libertés aux fournisseurs afin de répondre aux cahiers des charges.

En conclusion de la session, Madame Sylvie Loutz a fait référence au site web du GDAC, où non seulement les présentations et les rapports des différentes réunions sont disponibles (<https://economiecirculaire.wallonie.be/green-deal/activites/2021>) mais où l'on peut également trouver - par groupe de produits - divers outils et rapports de soutien (<https://economiecirculaire.wallonie.be/green-deal/outils>).

Des informations pratiques ont également été partagées concernant le prochain atelier qui a lieu le 7 décembre 2021 en après-midi, en présentiel (le lieu reste à déterminer). Cet atelier sera divisé en une session plénière et des sessions parallèles thématiques concernant les textiles, le mobilier et les fournitures de bureau, la construction et l'ICT.